



## La FNAC m'a prélevé deux fois

-----  
Par Chronos

Bonjour, je n'ai jamais eu de "gros" litiges avec qui que ce soit, aujourd'hui je me tourne vers vous concernant le service de la FNAC.

Afin que vous puissiez répondre à mon soucis ou du moins me donner des pistes de réflexion, de recherche, je vais essayer d'être le plus transparent possible.

Le 15 mars j'ai acheté des jeux de société pour un montant de 50€ et quelques. Cependant la FNAC m'a prélevé deux fois ce montant et à ce jour (le 18/04/2020), je n'ai toujours pas récupéré mon argent... Ce n'est pas fautes de les avoirs appelé et d'avoir envoyé deux mails au service de remboursement. Dans mon dernier mail au service remboursement, je leur signifie que je souhaite récupérer mon argent en cette fin de semaine car cela fait plus d'un mois ! Les délais normalement pour récupérer son dû sont à peu près de 4-5 jours ouvrés entre le délai de traitement puis le virement.. Mais la je n'ai toujours rien, ni de réponse de la part de la FNAC, à part leurs réponses automatiques. Est ce que je peux faire quelque chose, est ce qu'une poursuite vaudrait le coup ? Je sais pas quoi faire sachant que 50€ pour un étudiant ça fait un bon plein de courses.. Merci de me lire.

Cordialement

-----  
Par NelsonG

Bonjour Chronos,

Je comprends qu'un double prélèvement de 50€ est une situation pénible.

Avez vous essayé d'envoyer un courrier recommandé à la Fnac. Vous pouvez y joindre une copie de la facture concernée et une preuve du double prélèvement.

Sinon, vous pouvez demander l'annulation du prélèvement auprès de votre banque. Mais attentions, vous avez 8 semaines pour faire la réclamation auprès de votre banque.

Bonne journée,

M. Nelson Guil  
Juriste

[url=https://www.avostart.fr/]www.avostart.fr[/url]